

Commune de LANGOUET

Département : ILLE ET VILAINE
Arrondissement : RENNES
Canton : MELESSE

Délibération N°95

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le neuf octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOUET dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Jean-Luc, Maire.

Nombre de membres : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 octobre 2026.

Présents : DUBOIS Jean-Luc, FLAUX Florence, MÉAR Jean-Pierre, DETOC Annie, MARTIN Sylvain, DUPERRON-ANNEIX Nicole, BAUDÉ Marie, CORVAISIER Roger, DELAUNAY Sébastien, COMMUNIER Myriam, BIDEAU Kévin, GUÉRIN Ronan, RUEL David.

Absents excusés : TILLARD Nathalie a donné pouvoir à FLAUX Florence, LEPEINTEUR Lisa a donné pouvoir à DUPERRON-ANNEIX Nicole.

Secrétaire de séance : DUPERRON-ANNEIX Nicole

OBJET : BÂTIMENT : Avenant convention mise à disposition d'un espace Tiers-lieu à l'association Chamotte et Compote

Proposition de faire un avenant à la convention conclu le 17 mars 2026 entre la commune de Langouet et l'association Chamotte et Compote concernant la mise à disposition d'un espace Tiers-Lieu.

Cet avenant portera sur la date de mise à disposition des locaux à l'association, et la date du début de l'exigibilité des loyers, car les travaux de faïence sont intervenus seulement fin septembre 2026.

La redevance d'occupation mensuelle de 54.60 € et la provision mensuelle pour charges de 100 € seront dues seulement à compter du 1/10/2026, date de mise à disposition effective des locaux.

Après délibération, le Conseil municipal, **à l'unanimité** :

- Approuve l'avenant avec une date d'effet au 01/10/2026.
- Donne tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.

Certifié exécutoire
Affiché le 16 octobre 2026
Le Maire,
DUBOIS Jean-Luc.

